



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 28137

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur les modalités de délivrance du livret du citoyen européen. S'il tient à saluer cette mesure qui sera sans aucun doute de nature à rapprocher le citoyen de l'Union européenne, il s'interroge toutefois sur le caractère restrictif envisagé de sa diffusion. En effet, le délivrer lors de la journée d'appel à la préparation de la défense ne semble couvrir qu'une proportion bien infime de la population. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si elle envisage d'en étendre la diffusion à d'autres moments de la vie citoyenne (lors de l'acquisition de la nationalité française pour les personnes issues des pays tiers ou lors de l'inscription sur les listes électorales de nouveaux électeurs).

Texte de la réponse

Le livret du citoyen européen a vu le jour sous le nom de Passeport jeunes - L'Europe en poche en avril dernier. Il a pour vocation de combiner des informations pratiques et des connaissances générales sur l'Union européenne afin de mieux faire connaître aux jeunes, en particulier les dix-huit - vingt-cinq ans, les opportunités qu'elle peut leur offrir ainsi que de rendre mieux perceptibles sa signification, sa portée et son importance dans la vie quotidienne. Ce passeport, réalisé en partenariat par le Gouvernement et la Commission européenne, a été publié à 100 000 exemplaires en avril dernier et diffusé aux relais et réseaux d'information sur l'Europe en France ainsi qu'aux réseaux d'information jeunesse. Il est également disponible en ligne sur le site internet de Sources d'Europe (www.info-europe.fr). Le succès rencontré par le Passeport jeunes a conduit Sources d'Europe à lancer une nouvelle version de ce document, actualisée et complétée. Elle sera diffusée au mois d'octobre auprès des mêmes relais d'information, vraisemblablement à hauteur de 300 000 exemplaires. Une diffusion auprès d'un plus large public est en cours d'étude dans le cadre des suites à donner aux propositions formulées par M. Michel Herbillon dans son rapport au Premier ministre.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28137

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8547

Réponse publiée le : 13 septembre 2005, page 8522